

A. Chemin de la Grande Ecobue

Nuisances liées au passage des poids-lourds.

Le phénomène s'accroît avec quasiment un passage quotidien, ce qui implique des nuisances pour les riverains et une usure prématurée des voiries et bordures.

L'interdiction aux camions ne peut pas être envisagée car la benne utilisée par les éboueurs est considérée comme un poids lourd.

Une signalétique spécifique va être sollicitée auprès de Le Mans Métropole pour endiguer ce phénomène.

Souche d'arbre située avant le croisement avec la rue des Pommiers.

Le service technique municipal va procéder à son enlèvement pour éviter tout accident.

Mauvais état des caniveaux.

Gilles CHALUMEAU, adjoint aux travaux et à la voirie va organiser une visite du secteur avec le service voirie de Le Mans Métropole pour prioriser les travaux de voirie à planifier.

B. Rue des Pommiers

Rénovation de la Maison de l'Enfance.

La ville a engagé un programme de rénovation pluriannuel comprenant la pose d'une isolation par l'extérieur – réalisée par le chantier d'insertion - et le changement des menuiseries.

Stationnement limité à 15mn.

Il a été mis en place pour fluidifier les allées et venues et sécuriser les déplacements des enfants aux horaires d'ouverture et de fermeture de l'école. Il est rappelé que les parkings publics sont accessibles à tous, et ne peuvent être réservés aux riverains.

Vitesse excessive des véhicules.

La pose d'un coussin berlinois est prévue à proximité du croisement avec la rue des Tilleuls.

Eclairage public dans l'enceinte de la maison de l'Enfance.

Le service technique va intervenir pour qu'il ne soit plus allumé en permanence.

Passage piétons devant le n°2 rue des Pommiers.

Le marquage au sol est à revoir. Un poteau est à remplacer. Le revêtement doit également être repris.

C. Impasse des Cormiers

Amélioration de la signalétique.

Pour clarifier l'accès à l'impasse des Cormiers, un panneau de pré-signalisation va être installé par le propriétaire de la voie à côté du panneau Allée de Nauguibert.

D. Chemin de Nauguibert

Le revêtement de sol est dégradé, notamment en raison de la présence de racines.

Cette remarque est signalée au service technique municipal.

E. Rue des Aulnes

Accès au chantier SNCF.

Un accès alternatif a été repéré pour éviter que les camions ne traversent le quartier de la Gautrie. Une acquisition foncière et des travaux sont nécessaires. Des discussions sont en cours entre le propriétaire concerné et la SNCF.

F. Rue des Pruniers

Les riverains indiquent qu'un sapin est particulièrement penché depuis la récente tempête.

Le service technique municipal va évaluer l'état sanitaire de l'arbre et procéder à son abattage si nécessaire.

Aménagement paysager.

Le Maire propose de mettre en valeur le square avec un aménagement paysager. Une proposition sera soumise à l'avis des riverains.

G. Place du Mail

Reprise d'enrobé à effectuer à l'angle de la rue des Pruniers.

Cette remarque est transmise au service voirie de Le Mans Métropole.

H. Divers

Livres en liberté.

Depuis 2015, et en partenariat avec l'association « Lire à Arnage », la médiathèque dépose des livres dans 8 lieux d'attente ou d'accueil : la gare, la mairie, le cabinet médical de la Gautrie, la laverie, le multi accueil, le bar restaurant L'Arlequin, le cabinet des kinésithérapeutes et la Maison des Habitants.

Dorénavant, deux boîtes à livres fabriquées par le service technique municipal sont mises à disposition des habitants en extérieur, à proximité de lieux publics fréquentés : sur l'esplanade de l'Europe, près de la Mairie et sur l'avenue de la Gautrie, en face de l'arrêt de bus.

Le principe est basé sur le bookcrossing né aux États-Unis et dans les pays anglo-saxons. Il s'agit d'échanger des livres de manière libre et gratuite, en les déposant dans un lieu public. Livres en liberté permet aussi de donner une seconde vie aux livres retirés des rayons de la médiathèque.

Rénovation de la salle polyvalente de la Gautrie.

Considérant la forte demande des habitants du quartier, la modernisation de la salle va être engagée.

Accueil de la Mairie

Grâce à la mobilisation du Conseil Municipal, Arnage fait désormais partie des 11 communes du département munies d'un dispositif de recueil pour les cartes d'identité et les passeports. Les rendez-vous sont à prendre au 02 43 21 10 06 ou sur le site internet www.arnage.fr.

Réaménagement de l'avenue Nationale.

Le Conseil Municipal a validé l'esquisse fonctionnelle réalisée par l'architecte à partir des propositions du groupe consultatif. Un dernier atelier participatif s'est tenu le 12 février 2018 pour échanger sur le rôle de l'éclairage public, l'emplacement des terrasses et les matériaux retenus pour le sol. Il a débuté par une visite nocturne de l'avenue Nationale afin de sensibiliser le groupe consultatif au rôle de l'éclairage.

Après la finalisation du travail de l'architecte et la phase marchés publics en 2018, les travaux devraient débuter fin 2019. La ville travaillera en étroite collaboration avec les commerçants pour préparer et planifier au mieux cette phase, afin de maintenir l'activité commerciale pendant les travaux.

Kiosque des élus.

Le prochain aura lieu le 8 mai dans le cadre du marché aux fleurs et aux saveurs, à l'espace Tertifume.